

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 4130

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : S. I. MOU YASSIN

Date de naissance : 25 Oct. 1958

Adresse : Pole Urban rue Michel Jeu n° 174 MSR Casablanca
N.B.R.O.C

Tél. : 066.135.74.09 Total des frais engagés : 1173,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/09/2019

Nom et prénom du malade : S. I. MOU YASSIN Age : 61 ans

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Diabète Hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

01/09/2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

ACCIDENT

Le : 12/09/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/09/15	5		400,-	Dr. NAJIB TARIK Spécialiste en Médecine Internationale de Système - Maladies infectieuses et pathologie vasculaire immunitaire Dr. NAJIB TARIK Spécialiste en Médecine Internationale de Système - Maladies infectieuses et pathologie vasculaire immunitaire
13/09/15	9		5	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie MA PERLA Dr. Meryem PYACHEL ZOUNE Boulevard de Nouakchott n° 14 N° 79 68 Tél : 05 22 53 79 68	18/09/15	534,10

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/09/15	EN 2 J 11 au	239,13

AUXILIAIRES MEDICAUX

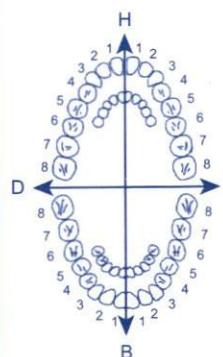
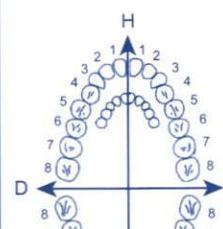
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		35533411		11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				

الياسمين
مصحة



YASMINE
CLINIQUE

Casablanca, le

١٢/٥/٢٠

AMAREL 1MG
CP B30

P.P.V : 51DH10



AMAREL 1MG
CP B30

P.P.V : 51DH10



AMAREL 1MG
CP B30

P.P.V : 51DH10



AMAREL 1MG
CP B30

P.P.V : 51DH10



N°
SINOU YASIN

ORD

Pharmacie MA PERLA
Dr. Meryem PYACHI Ep. ZOUINE
Perles de Nouaceur Imlm. 14 N°
Tél : 05 22 53 79 68

56,10 / ANAREL 1D
X 6 ½ - 0 - 0 6 min

45,90 / GwcoPHAGE 85eg Cp
X 4 0 - 0 - 1 6 min

46,70 / ZYLORIC 10eg Cp
X 6 1 - 0 - 0 3 min



SPASMAC 1A
534,10

1 - 0 - 1

Dr. NAJI Tarik
Spécialiste en Médecine Interne
Maladies de Système - Maladies Infectieuses
Pathologie vasculaire - Rhumatologie

شارع سيدى عبد الرحمن
حي الهناء • الدار البيضاء
Boulevard Sidi Abderrahman
Hay El Hana • Casablanca

05 22 39 69 60
05 22 39 71 19
contact@yasmine-eyya.com
www.yasmine-eyya.com

Membre du
réseau des cliniques

eyya



MUPRAS

MUTUELLE DE PREVOYANCE &
D'ACTIONS SOCIALES DE ROYAL AIR MAROC

Le 12.1.09.1.2019..

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE (✓)

(A adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

A remplir par le praticien

Je soussigné:

Dr. NAJI Tarik
Spécialiste en Médecine Interne
Maladies de Système - Maladies Infectieuse
Pathologie vasculaire - Rhumatologie

Certifie que Mlle,Mme M..... Sinan YASSIN

Présente

DT2 / Hypertension

Nécessitant un traitement d'une durée de:

6 mois

Dont ci-joint l'ordonnance:

(A défaut noter le traitement prescrit).....

(✓) : Valable 6 mois

Dr. NAJI Tarik
Spécialiste en Médecine Interne
Maladies de Système - Maladies Infectieuse
Pathologie vasculaire - Rhumatologie

Contact: 05-22-91-23-36/05-22-91-23-76

SIEGE SOCIAL : AEROPORT CASA-ANFA-CASABLANCA

Tél : 022 91-23-36/91-26-39/91-28-81/91-26-49/91-26-86/91-28-83 Fax : 022 91-26-52

E-mail : Mupras @ royalairmaroc.com

Casablanca, le

12/06/19

ORDONNANCE

Sinou YASSIN

- GAJ, HbA1c
- Acémique

LABORATOIRE
YASMIN CLINIQUE
Boulevard Sidi Abderrahman
Hay El Hana • Casablanca
Tél. 05 22 39 69 60
Fax 05 22 39 71 19
E-mail : contact@yasmine-evya.com
www.yasmine-evya.com

FIN JUILLET 2019

Dr. NAJI Tarik
Spécialiste en Médecine Interne
Maladies de Système - Maladies Infectieuse
Pathologie vasculaire - Rhumatologie

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T.P.:35 504 101 - CNSS:1121946 - R.C.:187112 01

Casablanca le 12 septembre 2019 Monsieur SIMOU YASSINE

FACTURE N°	299473
Analyses :	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B 30
Chimie : Hémoglobine glyquée -----	B 100
Chimie : Acide urique -----	B 30 Total : B 160
Prélèvements :	
Sang-----	Pc 1,5
TOTAL DOSSIER	
239,40 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Trente Neuf Dirhams et Quarante Centimes



مختبر التازي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED



TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur TARIK NAJI

CHU Ibn Rochd

Service de Médecine Interne

CASABLANCA

Examen du 12/09/19 - Edité le 12/09/19

Monsieur SIMOU YASSINE

Réf. : 19I640

Page : 1/1

ANALYSES

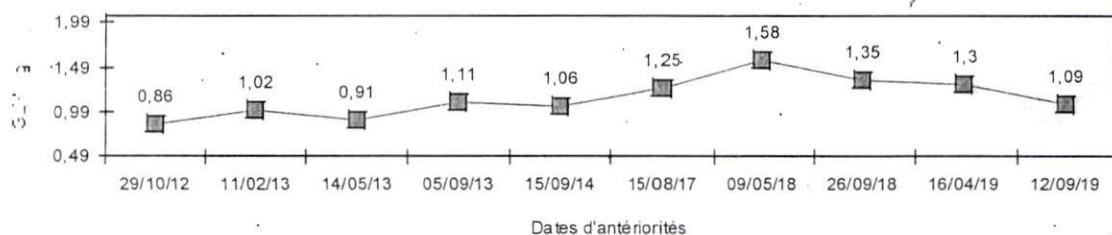
RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

GLYCEMIE A JEUN ----- 1,09 g/l ou 6,0 mmol/l 0,70 - 1,10 1,30 16/04/2019



HEMOGLOBINE GLYQUEE - Hb A1 C ----- 6,7 % 4 - 6,3 6,8 16/04/2019

ACIDE URIQUE ----- 75 mg/l ou 446 µmol/l 20 - 60 82 26/09/2018

